



## **Examen indépendant de l'accélérateur de la Grande Muraille verte Février 2023**

### **Résumé des principaux résultats et conclusions**

La Grande Muraille Verte (GMV) est une initiative panafricaine visant à restaurer et à gérer durablement les terres du Sahara et du Sahel pour lutter contre la dégradation des sols et la pauvreté, en cherchant à générer des approches et des leçons pouvant être reproduites ailleurs. Onze pays de la région participent à l'initiative et ont créé en 2010 une agence panafricaine de la GMV pour coordonner sa mise en œuvre et soutenir la mobilisation des ressources.

En septembre 2020, les ministres de l'environnement des pays de la GMV se sont réunis et ont appelé la communauté internationale à mieux coordonner les efforts suite à la publication d'un rapport d'étape sur la GMV et les défis qu'il met en évidence. En janvier 2021, lors du One Planet Summit organisé par le président français M. Emmanuel Macron, plusieurs organisations multilatérales et bilatérales ont promis plus de 19 milliards de dollars américains pour la GMV. La création d'un Accélérateur de la Grande Muraille Verte a été annoncée, afin d'aider tous les acteurs de l'Initiative à mieux coordonner, suivre et mesurer l'impact de leurs actions. L'unité de l'accélérateur a été initialement mise en place à la CNULCD en avril 2021, avec l'objectif qu'elle soit transférée à l'Agence panafricaine par la suite.

*Afin de prendre en compte de manière factuelle les progrès, les succès et les défis de l'Accélérateur et d'améliorer encore ses services, le secrétariat de la CNULCD, par l'intermédiaire de son Bureau d'évaluation, a commandé un examen externe indépendant des résultats et des performances de l'Accélérateur jusqu'à présent. Cet examen a été mené de septembre 2022 à janvier 2023 par M. David Todd.*

*Ce document résume les principaux résultats et conclusions de l'examen indépendant. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la CNULCD.*

### **1. Aperçu des progrès réalisés dans les domaines soutenus par l'accélérateur**

L'équipe de l'Accélérateur a établi ses domaines de soutien prioritaires sur la base des conclusions du rapport sur l'état de la mise en œuvre de la GMV 2020<sup>1</sup> et des discussions ultérieures avec un large éventail de parties prenantes, comme indiqué ci-dessous. Ce soutien répond à plusieurs défis clés auxquels la GMV peut faire face. Si les résultats de l'Accélérateur sont atteints, ils pourraient apporter une contribution importante à l'avenir de l'Initiative. Cependant, pour que les résultats de l'Accélérateur se traduisent par des avantages durables à long terme pour les pays de la GMV, ses responsabilités doivent être effectivement transférées à des institutions à plus long terme, notamment l'Agence panafricaine (AP) pour la Grande muraille verte.

<sup>1</sup> <https://www.unccd.int/resources/publications/great-green-wall-implementation-status-way-ahead-2030>

**Dans le domaine de la gouvernance et du plaidoyer**, l'AGMV a soutenu la création de coalitions fortes et inclusives au niveau national, incluant le secteur privé et la société civile ; une gouvernance globale cohérente et efficace de la GMW ; et un plaidoyer ciblé et efficace.

**Dans le domaine du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports**, l'AGMV a soutenu le développement d'un cadre harmonisé de gestion des résultats.

**Dans le domaine de la mobilisation des ressources**, l'AGMV a encouragé l'établissement d'une réserve de projets éligibles et bancables.

Au niveau des pays, l'équipe de l'accélérateur a signalé des progrès dans la plupart des domaines qu'elle a soutenus, comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous. Le principal volet de travail dans lequel la plupart des pays n'ont pas encore achevé les activités initiales prévues est celui du suivi de la préparation. Bien que le tableau montre que la promotion et le soutien de l'accélérateur ont permis des réalisations substantielles dans la mise en place de systèmes nationaux clés, les pays auront besoin d'un niveau élevé d'assistance continue pour assurer une prestation cohérente dans des domaines tels que la fonctionnalité des coalitions nationales, la mise à jour des données de suivi, la participation des organisations non étatiques, etc. Cela devra être offert tout au long de la période d'accélération et au-delà.

**Tableau 1 : Progrès au niveau national signalés par l'Accélérateur dans ses principaux domaines de soutien**

Country	UNEP BASELINE	National Coalitions exist	Project Pipelines	Country Strategy Adapted	Non-State Stakeholders Mapping	Results Management Framework Validated	National RMF Complete	Monitoring Preparedness	Consultant TOR	Consultant Recruitment Launched	Consultant on board	Status of LDN target setting process
Burkina Faso	Complete	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Complete	Yes	Yes	Yes	Complete
Chad	In Progress	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	In Progress	Yes	Yes	In Progress	Complete
Djibouti	In Progress	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	In Progress	Yes	In Progress	No	Complete
Eritrea	No	No	No	No	Yes	No	No	No	Yes	No	No	Complete
Ethiopia	In Progress	In Progress	Incomplete	Yes	Yes	Yes	Incomplete	In Progress	Yes	In Progress	No	Complete
Mali	In Progress	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	In Progress	Yes	Yes	In Progress	Complete
Mauritania	Complete	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	In Progress	Yes	Yes	Yes	In Progress
Niger	Complete	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Complete	Yes	Yes	Yes	Complete
Nigeria	Complete	Yes	Incomplete	Yes	Yes	Yes	Yes	In Progress	Yes	In Progress	No	Complete
Senegal	Complete	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Complete	Yes	Yes	Yes	Complete
Sudan	Complete	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	In Progress	Yes	In Progress	In Progress	Complete

Les pays participants ont identifié comme domaine prioritaire pour le soutien de l'Accélérateur le besoin perçu de renforcer les engagements et les flux de fonds. Les attentes ont été suscitées lors du One Planet Summit de janvier 2021 par le niveau ambitieux des engagements des donateurs en faveur de la GMV. Cependant, les pays ont exprimé l'opinion que les flux de fonds depuis cet événement ont été plus lents que prévu. En conséquence, l'Accélérateur a mené

un exercice de consultation exhaustif auprès des partenaires financiers et des pays pour savoir ce qu'il est advenu des fonds promis et quels domaines spécifiques ils sont censés soutenir. Lors de la huitième réunion ordinaire du Conseil des ministres de la GMV en juillet 2022, l'UNCCD a fait une présentation détaillée à la réunion des partenaires techniques et financiers de l'état actuel du déblocage des fonds par la plupart des principales institutions prometteuses. Cela a permis de clarifier l'état d'avancement des flux de fonds.

Plusieurs pays de la GMV ont signalé que les donateurs leur ont informé qu'ils ne produisaient pas de propositions de "projets bancables". En réponse à cela, l'Accélérateur a joué un rôle dans le développement d'un système de soutien (par le biais du Mécanisme mondial de la CNULCD), dans le cadre duquel chaque pays sera assisté par un Volontaire des Nations Unies possédant l'expertise appropriée pour l'aider à élaborer la documentation nécessaire au concept du projet.

En ce qui concerne le suivi et l'établissement de rapports, l'Accélérateur a une nouvelle fois réalisé un travail important, en collaboration avec les pays et l'AP, qui a abouti à la production et au pilotage d'un ambitieux cadre harmonisé de suivi et d'évaluation.

Sur la base de preuves documentaires, y compris des présentations lors de nombreuses réunions aux niveaux national et international, l'examen a évalué que **l'Accélérateur a été extrêmement proactif et a apporté un haut niveau d'expertise dans les domaines qu'il a abordés**. Cela a été largement confirmé lors des discussions avec une série de parties prenantes dans les pays, ainsi qu'avec les principaux partenaires financiers et techniques.

Si l'approche proactive de l'Accélérateur a été bien accueillie par les parties prenantes contactées, la plupart d'entre elles ont également fait part de leurs préoccupations quant à la relation entre l'Accélérateur et l'AP. Ils se demandent si les deux organismes agissent en collaboration ou en parallèle, et si l'Accélérateur est censé soutenir l'AP par le biais d'activités conjointes ou simplement en prenant en charge une partie de sa charge de travail. Certains considèrent l'Accélérateur comme "l'agence principale" dans les domaines clés qui progressaient lentement avant le lancement de l'Accélérateur.

L'évaluation de la performance de l'AP dépassait largement le cadre du présent examen. Cependant, la documentation, les entretiens avec les parties prenantes et les discussions avec les membres de l'équipe de l'AP ont tous confirmé que l'Agence (en particulier son secrétariat) ne dispose pas de ressources adéquates ou fiables en termes de personnel, de compétences ou de fonds, pour réaliser avec succès tout ce que l'on attend d'elle. Cette situation a suscité un faible niveau de confiance parmi les partenaires visés, ce qui a conduit à une série d'approches, en particulier de la part des bailleurs de fonds potentiels, pour réduire l'engagement avec l'AP. Cela soulève des questions fondamentales concernant l'avenir de l'initiative de la GMV. Ces questions n'entrent pas dans le cadre de cet examen, sauf dans la mesure où elles mettent en péril la durabilité des résultats obtenus par le travail de l'Accélérateur. En examinant ces réalisations, le présent rapport conclut qu'elles ont toutes besoin d'être entretenues à court, moyen et long terme et que le plan actuel de transfert des responsabilités à l'AP ne permet pas d'y parvenir d'ici 2025.

## 2. Évaluation des performances de l'accélérateur de la GMV

Cet examen a évalué la contribution de l'accélérateur par rapport aux critères d'évaluation de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de la progression vers l'impact, de l'efficience et de la durabilité. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principales conclusions. L'évaluation applique les échelles de notation standard de l'évaluation, de "très insatisfaisant" à "très satisfaisant".

**Tableau 2 : Évaluation de la performance de l'accélérateur de la GMV selon les critères d'évaluation**

Pertinence de l'Accélérateur		
Domaines d'intervention de l'Accélérateur	Évaluation	Classement
<p><b>1 : Gouvernance (au niveau national)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la mise en œuvre de l'AP pour réaliser l'initiative de la GMV par le biais d'une approche structurée et multipartite basée sur cinq piliers</li> <li>Mettre en relation les acteurs afin de développer les initiatives réussies et de promouvoir le Sahel en tant que terre d'opportunités.</li> <li>Impliquer le secteur privé, la société civile et la recherche/innovation dans les efforts de la GMV.</li> </ul>	<p>Une grande partie du travail de l'Accélérateur s'est concentrée sur le renforcement de la gouvernance au niveau national.</p> <p>De nombreuses parties prenantes ont signalé que les apports de l'Accélérateur en matière de gouvernance se sont faits en parallèle avec ceux de l'AP, plutôt qu'en collaboration avec lui, ce qui risque de réduire la pertinence de son travail à long terme.</p>	<p><b>Assez satisfaisant</b></p>
<p><b>2 : Suivi et rapports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les efforts de tous les acteurs par l'harmonisation du cadre de mesure des résultats.</li> </ul>	<p>C'est l'un des principaux axes de travail de l'Accélérateur, mené dans une certaine mesure en collaboration avec l'AP.</p>	<p><b>Très satisfaisant</b></p>
<p><b>3 : Financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre une cartographie plus complète des financements et des projets disponibles</li> </ul>	<p>L'Accélérateur a fait des efforts importants pour suivre l'évolution des promesses de financement et pour classer les nouveaux engagements. Il a grandement clarifié le statut des fonds.</p>	<p><b>Très satisfaisant</b></p>

<b>Cohérence : Compatibilité de l'accélérateur avec les actions des participants et des partenaires de la GMV.</b>		
<b>Performance déclarée de l'Accélérateur</b>	<b>Évaluation</b>	<b>Classement</b>
L'Accélérateur a collaboré étroitement avec les participants (en particulier les pays) et les partenaires (notamment financiers et techniques).	<p>Les pays font état de niveaux d'engagement variables avec l'Accélérateur, mais globalement positifs. Les partenaires financiers et techniques notent une plus grande clarté en termes de flux de fonds, d'utilisation et de résultats, ce qui a augmenté le potentiel pour un suivi et un rapport cohérent.</p> <p>Perspective commune selon laquelle l'accélérateur dirige de nombreux processus, plutôt que d'aider l'AP à les diriger, tout en comprenant que l'AP n'est actuellement pas en mesure de fournir une telle direction.</p>	<b>Assez satisfaisant</b>
L'Accélérateur vise à apporter une valeur ajoutée, notamment en clarifiant les engagements et les flux de fonds, en améliorant le suivi et les rapports et en renforçant la participation et la collaboration des parties prenantes.	Large appréciation de la valeur ajoutée de l'Accélérateur dans ses domaines d'intérêt. Cependant, la valeur ajoutée à l'AP reste au niveau du potentiel, puisqu'il n'y a pas de ressources pour continuer les activités d'Accélérateur au même niveau pendant ou après le "transfert".	<b>Satisfaisant</b>
Se concentre sur des domaines spécifiques où la collecte et la vérification systématiques de données pourraient servir de base à une gouvernance et une gestion améliorée.	<p>Des progrès importants dans le développement et le pilotage d'une série d'outils (par exemple, le suivi des fonds, le contrôle et les rapports), qui ont le potentiel d'apporter une contribution substantielle.</p> <p>Pas mandaté pour proposer ou mettre en œuvre un renforcement structurel de l'AP, qui serait nécessaire pour assurer une meilleure gouvernance.</p>	<b>Assez satisfaisant</b>

Efficacité et progression vers l'impact		
Performance déclarée de l'Accélérateur	Évaluation	Classement
<p><b>1 : Fournir les résultats escomptés et contribuer aux résultats :</b> Bien que de vastes domaines aient été identifiés comme devant retenir son attention lors du One Planet Summit, l'accélérateur n'avait pas de mandat détaillé, de conception de programme ou de budget. Il avait pour but d'aider à stimuler les performances de la GMV en répondant aux priorités identifiées par les parties prenantes.</p>	<p>L'Accélérateur a rapidement soutenu et fourni des résultats substantiels - notamment le système de suivi et sa méthodologie, la clarification des flux de fonds, les processus d'établissement de coalitions nationales pour la GMV.</p> <p>Les résultats obtenus à partir de ces réalisations sont beaucoup plus variables. Dans certains cas, les rapports de l'Accélérateur sur les résultats semblent trop optimistes. Par exemple, 8 des 11 pays ont déclaré avoir des coalitions nationales, alors que les entretiens avec les pays suggèrent que certaines d'entre elles ne sont pas encore fonctionnelles.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p><b>2 : S'adapter pour répondre aux nouvelles priorités identifiées :</b> L'Accélérateur a développé et spécifié ses résultats escomptés de manière continue, en répondant aux nouvelles priorités.</p>	<p>En réponse aux besoins identifiés des pays, l'Accélérateur a donné la priorité à l'assistance dans des domaines tels que l'identification de projets, l'évaluation des besoins, le développement de stratégies et la préparation de projets.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
<p><b>3 : Prise de conscience et réponse aux résultats non identifiés :</b> Les rapports de l'Accélérateur ne montrent pas d'attention aux résultats non identifiés.</p>	<p>Les perceptions positives des parties prenantes concernant les niveaux d'activité et les résultats de l'Accélérateur ont influencé négativement les évaluations de l'AP.</p> <p>Ceci n'est pas réaliste puisque l'Accélérateur bénéficie d'une localisation au sein d'une agence accréditée des Nations Unies et de la confiance des partenaires financiers et techniques.</p>	<p><b>Plutôt insatisfaisant</b></p>

Efficacité		
Performance déclarée de l'Accélérateur	Évaluation	Classement
<p><b>1 : Rapport qualité-prix :</b> L'Accélérateur n'avait pas initialement de budget ou de programme clair. L'unité compte trois employés et a déclaré des dépenses d'environ 4 millions de dollars à ce jour. Elle a fourni un large éventail de produits et d'activités.</p>	<p>Les parties prenantes apprécient largement la qualité et la portée du travail de l'Accélérateur.</p>	<p><b>Très satisfaisant</b></p>
<p><b>2 : Exécution dans les délais :</b> Les rapports de l'Accélérateur montrent une gamme complète et variée d'activités, qu'il a globalement mises en œuvre de manière appropriée et dans les délais.</p>	<p>De nombreuses parties prenantes ont confirmé l'achèvement en temps voulu d'une série d'activités et de rapports.</p>	<p><b>Très satisfaisant</b></p>
<p><b>3 : Comparaison avec d'autres approches potentielles :</b> L'Accélérateur a été développé et préparé pour être présenté au One Planet Summit. Rien ne prouve que d'autres approches de mise en œuvre aient été sérieusement envisagées.</p>	<p>La principale approche alternative aurait pu être une collaboration plus planifiée et plus étroite avec l'AP. Cela aurait pu être plus efficace en termes d'impacts à long terme et de durabilité, mais aurait certainement été moins efficient.</p>	<p><b>Satisfaisant</b></p>
Durabilité des contributions de l'Accélérateur		
Approches déclarées de la durabilité	Évaluation	Classement
<p><b>1 : Maintenir les résultats de l'Accélérateur après la clôture du projet :</b> Faible couverture de la durabilité des résultats dans les documents clés. Une planification peu claire de la durabilité des résultats.</p>	<p>La durabilité des résultats est mieux assurée par une conception appropriée du projet, qui garantit un renforcement continu des capacités des institutions à long terme, qui poursuivront les approches et les activités après la clôture du projet.</p>	<p><b>Très insatisfaisant</b></p>

	Il n'y avait pas de conception claire pour le travail de l'accélérateur et encore moins pour la durabilité de ses activités et de ses résultats après le "transfert".	
<p><b>2 : Transition des activités vers l'Agence panafricaine :</b> La collaboration avec l'AP est citée dans les documents, mais le plan de transition n'est pas clair, y compris les futures ressources humaines et financières.</p>	<p>La transition des activités vers l'AP est un espoir plutôt qu'un plan. Aucune mesure convaincante n'a été proposée ou prise pour s'assurer que l'AP dispose des ressources politiques, financières et humaines nécessaires pour poursuivre le travail de la GMV à un niveau adéquat. Bien que la CNULCD n'ait pas de mandat concernant l'AP, il serait approprié qu'elle exprime ses préoccupations dans les forums clés quant au manque de perspectives actuelles de durabilité des travaux et des résultats de l'Accélérateur.</p> <p>Les partenaires financiers et techniques ont exprimé le besoin ressenti de minimiser la collaboration avec l'AP en raison d'un "manque de confiance" dans ses capacités ou sa direction.</p>	<b>Très insatisfaisant</b>
<p><b>3 : Avantages supplémentaires à long terme pour les pays participants :</b> Se concentrer sur l'accélération des processus à évolution lente au niveau national et régional</p>	Compte tenu du rythme relativement lent auquel plusieurs pays ont commencé à mettre en place un soutien et des capacités politiques, techniques et financières pour leurs activités prévues dans le cadre de la RMT, il est clair que 2025 sera trop tôt pour assurer la transition réussie du soutien de l'accélérateur à l'AP, qui sera essentielle pour promouvoir les avantages à long terme.	<b>Insatisfaisant</b>
<p><b>4 : Soutien durable des partenaires internationaux pour la GMV :</b> se concentrer sur l'amélioration du suivi des contributions des partenaires financiers ainsi que sur l'amélioration des systèmes de suivi et de rapport, afin de renforcer la confiance dans la GMV, ce qui pourrait promouvoir la durabilité.</p>	Bien que de nombreux partenaires internationaux soient positifs quant au travail et aux résultats de l'Accélérateur, cela n'a pas fait progresser leur volonté de collaborer avec l'AP ou de le soutenir, ce qui pourrait pérenniser ses avantages. La seule voie potentielle vers une telle collaboration dépend d'un audit acceptable de l'AP, avec des plans concrets pour le transformer en un partenaire de développement convaincant et digne de confiance. L'Accélérateur n'a pas été conçu, mandaté ou doté de ressources pour permettre la durabilité.	<b>Insatisfaisant</b>



### 3. Évaluation globale de l'Accélérateur de la GMV

Dans l'ensemble, la performance de l'Accélérateur est jugée **satisfaisante**. Cela reflète une **mise en œuvre solide** d'une intervention **mal conçue**. L'Accélérateur est évalué comme une tentative de **solution technique** à un **problème politique**. En tant que tel, sa contribution à des résultats durables ou à la réalisation des objectifs à long terme de la GMV est fortement limitée par le manque de confiance et de soutien de la communauté internationale envers l'AP, en tant que gestionnaire à long terme de l'initiative de la Grande muraille verte. Aussi efficace et bien ciblé que soit le travail de l'Accélérateur, ses résultats ne peuvent, à moyen ou long terme, surmonter le faible soutien politique dont bénéficie l'AP, qui s'est traduit par des ressources humaines et financières totalement inadéquates pour la gamme complexe de résultats qu'il est censé aider à obtenir. Cela a conduit de nombreux partenaires financiers internationaux clés à trouver des moyens de soutenir la vision de la GMV sans s'engager dans l'AP. Les autres voies de soutien se concentrent principalement sur des programmes de soutien nationaux individuels, vaguement liés à la GMV et souvent inclus dans les rapports de suivi de la GMV dans le cadre de l'Initiative. D'autres approches ont récemment inclus un "programme parapluie" régional mis en œuvre et géré par une agence de l'ONU, qui fait à nouveau partie de la vision générale de la GMV, mais largement en dehors du programme de l'AP.

### 4. Options pour poursuivre les activités et les résultats de l'Accélérateur

Sur la base de l'évaluation, les implications pour la durabilité des gains réalisés et les progrès vers les effets escomptés sont présentés à la page suivante comme une série d'options pour aller de l'avant.

**Tableau 3 : Options pour poursuivre les activités et les résultats de l'Accélérateur**

Option n° :	Description de l'option	Points forts	Faiblesses	Évaluation
1	Transfert de l'unité AGMV à l'Agence panafricaine <sup>2</sup>	Continuité du travail de l'Accélérateur. Regroupement de l'Accélérateur et de l'AP sous une même direction.	L'AP aurait besoin d'une augmentation majeure du budget pour absorber l'unité. Le fonctionnement de l'AP et de l'Accélérateur devrait être rationalisé.	Il est très peu probable que l'AP puisse financer les postes supplémentaires, ou que le personnel actuel de l'AMGV veuille passer de l'ONU à l'AP.
2	Renforcer l'AP et transférer les activités de l'unité AGMV à l'Agence	L'AP a la responsabilité à long terme des actions actuellement entreprises par l'unité, elles doivent donc être transférées à un moment donné.	L'AP manque de ressources humaines et financières pour absorber le niveau accru d'activités, mais il n'y a pas de plan confirmé pour le renforcer (autre que par un travail de collaboration avec l'Accélérateur).	A ce jour, il n'existe aucun plan tangible pour renforcer suffisamment l'AP pour qu'il puisse assumer sa charge de travail actuelle plus celle de l'Accélérateur.
3	Conclure l'audit de l'AP et appeler le sommet de la GMV à définir un programme de soutien cohérent et adéquatement financé pour l'institution réformée de l'AP, y compris le soutien politique de l'Union africaine, le soutien institutionnel et financier de la BAD, du GCF, etc.	Construire une base factuelle pour un soutien convenu et financé au niveau international afin d'élever l'AP au niveau requis pour remplir son rôle dans le cadre de la GMV.	Dépend de la BAD pour conclure l'audit et de la CNULCD pour s'engager dans des négociations intensives afin de réunir un large éventail de parties prenantes internationales autour de la table pour prendre les décisions nécessaires.	Établir une AP gérée de manière appropriée, générant un soutien politique et éventuellement financier accru.
4	"Business as Usual". Transférer les produits tels que le système de suivi et les résultats de la formation (par exemple, l'identification et le développement de projets) à l'AP pendant la période restante de l'Accélérateur et poursuivre la collaboration avec l'Agence sur une base ad hoc.	Processus gérable. Ne nécessite pas de nouvelles négociations ou de nouveaux engagements de la part des parties prenantes internationales. La responsabilité incombe à l'AP, qui est l'autorité mandatée.	L'AP continuera à manquer de ressources pour remplir son mandat. La GMV se poursuivra sous la forme d'un ensemble de programmes et de projets individuels, dirigés par des accords nationaux ou régionaux avec des partenaires financiers et vaguement liés à la "vision" de la GMV par une analyse imprécise des contributions.	Poursuit les opérations actuelles des donateurs individuels à travers la gestion et le suivi des programmes nationaux (ou régionaux). Poursuit le concept de la GMV au niveau de la vision, mais ne prévoit pas d'initiative coordonnée et cohérente.

<sup>2</sup> Cette option est spécifiée comme devant avoir lieu en 2023 - 2024 dans les termes de référence de cette révision.

## **Annexe : Note sur les objectifs, la portée et la méthodologie de l'examen**

Cette évaluation est axée sur l'apprentissage et vise à poursuivre le développement et à améliorer le fonctionnement de l'accélérateur de la GMV, sur la base de preuves solides et d'une analyse objective. Elle s'articule autour des critères d'évaluation de l'OCDE/CAD, à savoir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, mais les utilise pour suggérer une série d'options permettant de faire avancer le travail de l'accélérateur, plutôt que des conclusions et des recommandations spécifiques strictement définies.

Les principaux défis rencontrés par l'examen sont les suivants :

- Nécessité d'éviter de tenter d'évaluer le travail de la GMV dans son ensemble, plutôt que les activités spécifiques et les progrès de l'Accélérateur.
- Absence de termes de référence initiaux précis et d'objectifs de l'accélérateur, par rapport auxquels évaluer les progrès réalisés
- Manque de clarté parmi les parties prenantes sur les fonctions relatives et les relations entre le travail de l'Accélérateur et de l'Agence panafricaine pour la Grande Muraille verte.

L'examen a tenté de surmonter ces défis en établissant les activités clés, les résultats et les progrès vers les résultats catalysés par l'accélérateur à ce jour et en examinant si et comment ceux-ci pourraient être promus et transférés à d'autres exécutants dans le cadre du calendrier de transfert prévu par l'accélérateur.

Pour des raisons de ressources, l'examen n'a pas utilisé certaines méthodes qui conviendraient à une évaluation complète, notamment les missions dans les pays ou les institutions. Comme il est d'usage pendant la période de restrictions du COVID, des entretiens et des réunions électroniques ont remplacé ces méthodes et ont été soutenus par une étude documentaire de l'ensemble des documents disponibles sur la GMV en général et l'Accélérateur en particulier.